



Koekelberg

- Par courrier : Place H. Vanhuffel, 6
- Par fax : 02/414.10.71
- Par mail : population@koekelberg.irisnet.be
- Au service Population de la maison communale

Demande de carte de stationnement « RIVERAIN TEMPORAIRE »

(Formulaire destiné aux PARTICULIERS)

Je soussigné(e) (Nom).....(Prénom)....., domicilié(e)

Rue/Av./Bld.....N°...../ bte.....

Code postal..... Localité.....

Numéro National : □□.□□.□□-□□□.□□ Téléphone :.....

sollicite auprès de l'Administration communale de Koekelberg la carte de dérogation « riverain temporaire » décrite par l'Ordonnance du 22 janvier 2009 pour le(s) véhicule(s) de mon ménage.

Par ménage, je peux disposer d'une carte à € 5,00 pour 63 jours (pour une période calendaire de 365 jours) par véhicule et pour autant que mon ménage ne dispose pas déjà du maximum de cartes de riverain.

	N° de plaque d'immatriculation	Prix pour 63 jours par période calendaire de 365 jours
Véhicule 1		€ 5,00
Véhicule 2		€ 5,00

Pour chaque véhicule :

- Je joins copie du certificat d'immatriculation du véhicule immatriculé à mon nom (MMA inférieure à 3,5 T) ainsi que la copie de ma carte d'identité.
- Si j'utilise un véhicule de leasing ou de société, je joins la copie du certificat d'immatriculation du véhicule ainsi que la preuve de la jouissance exclusive du véhicule (attestation de l'employeur ou contrat de leasing nominatif). Pour une voiture louée, je joins une copie du contrat de location.
- L'automobiliste ayant une seconde résidence : la preuve du paiement de la taxe seconde résidence.
- Je m'acquitte du montant dû au guichet de l'Administration ou par virement bancaire sur le compte n° BE46 3631 3601 3036 avec la référence suivante **RT + plaque d'immatriculation.**

Date

Signature